



Signataires : Sandro Pistis, Ana Roch, Arber Jahija, François Baertschi, Jean-Marie Voumard, Gabrielle Le Goff

Date de dépôt : 8 avril 2024

Proposition de motion pour un aéroport plus inclusif

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le nombre considérable de voyageurs qui passent chaque année par l'Aéroport international de Genève ;
- que cette institution, propriété de l'Etat, est une vitrine et un levier économique indispensable du canton et se doit d'être inclusive ;
- la nécessité pour un aéroport moderne de disposer d'infrastructures et de services adaptés qui répondent aux besoins de l'ensemble des voyageurs ;
- que certains équipements font aujourd'hui défaut ou sont insuffisants pour couvrir les différentes demandes ;
- qu'il conviendrait dans un souci d'inclusivité de compléter et d'améliorer l'offre actuelle,

invite le Conseil d'Etat

- à discuter avec l'AIG de la possibilité d'installer davantage de fontaines à eau potable dans le terminal en examinant la faisabilité de permettre aux voyageurs de passer les contrôles de sécurité avec des bouteilles d'eau ;
- à solliciter l'AIG afin qu'il continue d'améliorer l'inclusivité de ses équipements et services en tenant compte des attentes particulières, notamment parmi sa nombreuse clientèle souffrant de handicaps.

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'Aéroport international de Genève (le 2^e du pays) connaît une fréquentation considérable avec environ 15 millions de passagers accueillis chaque année. Cela représente une moyenne de près de 40 000 voyageurs par jour, dont de nombreuses familles avec enfant en bas âge, ainsi que des personnes à mobilité réduite ou souffrant de problèmes de santé divers et variés.

Ces publics nécessitent des infrastructures et des facilités d'accès aux services dont l'AIG dispose déjà, mais pas toujours en quantité suffisante. C'est pourquoi la présente proposition de motion tend à apporter des pistes de réflexion en vue d'améliorer cette situation par des solutions très simples, à commencer par l'ajout de fontaines à eau potable. Il n'y en a que 4 actuellement dans tout le terminal (1 fontaine pour 10 000 voyageurs) et cela est insuffisant lors des grandes affluences où l'on peut voir des files d'attente se former. Reste alors la possibilité pour les plus assoiffés d'acheter des bouteilles en plastique à prix d'or, ou d'aller boire l'eau au robinet des toilettes, ce qui est à la fois cher, peu écologique et pas très ragoutant.

Il serait également pertinent, le cas échéant, d'autoriser les voyageurs à franchir les contrôles de sécurité munis de leur gourde ou d'une bouteille d'eau. Notons qu'il est actuellement permis aux passagers de voyager en cabine avec des couteaux achetés dans les commerces hors taxe de l'aéroport, mais qu'il est interdit de transporter des bouteilles d'eau provenant de l'extérieur de l'aéroport.

Il faudrait aussi développer les espaces appropriés pour les enfants qui sont aujourd'hui localisés dans une seule zone restreinte. Sans oublier d'aménager des lieux à l'abri de l'agitation pour les personnes sujettes à divers troubles, en vue d'améliorer leur bien-être et de réduire leur stress. Enfin, des zones d'accès prioritaire aux contrôles de sécurité pour les personnes à mobilité réduite, ou souffrant de problème de vue, ainsi que pour les familles, pourraient également constituer de bonnes solutions.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver un accueil favorable au présent texte.